



RETRAITÉS
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SEPTEMBRE 2018



Infos Retraités 73

Edito

Le 4 octobre :

Tous dans la rue avec la CFDT Retraités

A l'initiative de l'UCR CFDT (Union Confédérale des Retraités) les retraités sont appelés à manifester dans la rue le 4 octobre. L'UCR CFDT a annoncé cette action dès le mois de mai. Son objectif est de faire prendre en considération par le gouvernement des mesures indispensables envers les retraités.

Cette journée d'action a été proposée aux autres syndicats.

Nos revendications :

- Rééquilibrer les mesures inégalitaires avec les salariés concernant la CSG,
- Augmenter le pouvoir d'achat des retraités par un rattrapage du retard accumulé depuis plusieurs années sur l'inflation et ouvrir de véritables négociations,
- Prendre des mesures spécifiques pour augmenter les petites retraites, des femmes en particulier.
- Prendre en compte toute la loi sur le vieillissement notamment par des mesures financières indispensables pour les EHPAD

afin que la dignité des résidents soit respectée.

La CFDT est favorable à la révision des régimes spéciaux à la condition que ce chantier ne s'ouvre pas avec des mesures restrictives comme préambule aux négociations.

L'exercice de la démocratie doit prendre en compte toutes les composantes sociales/syndicales de la République. Tout autre chemin ouvrirait la porte aux inégalités dont les premières victimes seraient les laissés-pour-compte.

C'est notre conviction profonde. Il est de plus en plus indispensable, non seulement de consulter, mais aussi de négocier avec les partenaires sociaux. Le Gouvernement joue au chat et à la souris et le silence du patronat fuyant ses responsabilités n'est plus acceptable.

Un seul mot d'ordre : Tous avec la CFDT Retraités le 4 octobre.

Le secrétaire général : Raymond Cochet

1	Edito	5	L'intégration des retraités dans la CFDT
2	Echo de la commission sociale	6	Journée d'étude du 22 novembre
3	Appel à la manifestation du 4 octobre	7	Organisation et importance de la formation
4	Après le congrès confédéral de Rennes	8	Journée découverte du 22 juin en Bauges

Vie UTR

Echo de la commission Personnes Âgées du CDCA

Conférence des Financeurs de la Savoie : Présentation des projets financés de 2018 à 2020

Le CDCA a réuni en séance plénière le 12 juin sa commission « Personnes âgées » à la MDPH (Maison des personnes handicapées) de Chambéry. Yvon Long était présent. La réunion a commencé par une présentation de la Conférence des financeurs (CDF) de la Savoie. Puis ont été présentés les projets que la CDF a retenus suite à ses appels à projet lancé début 2018. Ces projets seront financés sur 1, 2 ou 3 ans selon la durée prévue des projets. Pour les projets à plus d'un an, le financement sera poursuivi à condition qu'à la fin de chaque année le porteur de projet présente l'avancée du projet et justifie les dépenses engagées.

Présentation de l'appel à projet n°1

Son objectif est de promouvoir les actions de prévention auprès des séniors, favoriser l'amélioration de l'accès aux équipements et aides techniques, actions de prévention mises en oeuvre par les SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile). Sont concernés « tout équipement, instrument, dispositif, système technique ou logiciel adapté ou spécialement conçu pour prévenir ou compenser une limitation d'activité, destiné à une personne âgée de 60 ans et + » (*Guide technique de la Conférence des financeurs*).

Présentation de l'appel à projet n° 2

Il concerne des actions de prévention innovantes autour des 4 axes suivants :

- Garantir le capital autonomie et améliorer la prévention santé des seniors
- Rompre l'isolement, favoriser le lien social
- Favoriser le maintien à domicile, éviter le basculement dans la grande dépendance
- Accompagner le passage à la retraite et faciliter l'accès aux droits.

Les projets s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus, demeurant en Savoie, à domicile ou en résidence autonomie.

Informations complémentaires

Ces actions sont financées par la CNSA (1) (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). 65 projets sont financés en 2018.

Ces actions sont complémentaires à celles déjà mises en oeuvre sur le département de la Savoie dans le cadre des précédents appels à projets ou aux actions déjà portées par des membres de la CDF.

Le Conseil Départemental n'était pas représenté en tant que tel. Etaient présentes M^{me} Dubois de la DVS (Direction de la Vie Sociale du Conseil Départemental) et M^{me} Corine Derache secrétaire du CDCA. Présence de seulement 25 membres du CDCA. La Commission Personnes Handicapées n'était pas invitée.

(1) : Pour en savoir plus sur la CNSA, voir l'encadré paru en page 3 dans le bulletin de mai 2018.

Y. Long

Bon à savoir :

La Conférence des Financeurs

Création : la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement de décembre 2015 a prévu la mise en place, dans chaque département, de la « Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ». Cette conférence des financeurs est présidée par le Département.

Membres : la Conférence des financeurs de la Savoie est constituée par : le Département de la Savoie, l'ARS, la CPAM, la CARSAT-Rhône-Alpes, l'Agirc-Arrco, l'ANAH, Atouts Prévention Rhône-Alpes, la Mutualité française, la MSA (Mutualité sociale agricole), le RSI (régime social des indépendants) et les collectivités territoriales volontaires.

Objectif : réunir l'ensemble des financeurs en vue de la mise en cohérence des actions de prévention sur le territoire dans 6 domaines : 1 accès aux équipements et aides techniques individuelles, 2 forfait autonomie, 3 prévention par les SAAD (Services d'accompagnement et d'aide à domicile), 4 prévention par les SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile), 5 soutien aux proches aidants, 6 développement d'autres actions collectives de prévention.

Fonctionnement : la conférence se réunit au moins 2 fois par an. Elle présente au CDCA les actions qu'elle finance ainsi qu'un rapport annuel d'activité.

Le CDCA ne participe pas aux décisions mais donne son avis. Il peut être source de propositions.

Indexation des pensions qui garantit le maintien du niveau de vie des retraités

Suppression de la cotisation maladie sur les retraites complémentaires

Augmentation des pensions au moins égale à l'inflation

**A Chambéry
Le 4 octobre :
10h devant préfecture
Tous dans l'action avec
la CFDT Retraités**

Mesures pour stopper les pertes de pouvoir d'achat

Le prix des complémentaires augmente souvent avec l'âge. La CFDT Retraités demande que le gouvernement et le Parlement se saisissent de cette question



Retour sur la manifestation CFDT Retraités du 14 juin à Chambéry

Cette journée d'action à l'initiative de l'Union Confédérale des Retraités CFDT répondait au fort mécontentement des retraités suite à la hausse de la CSG et au gel des pensions. A cela s'ajoute la mise en veilleuse de la généralisation du tiers payant.

En matière sociale, le gouvernement présente ses réformes clé en main, écoute les points de vue des organisations syndicales mais au final, décide seul. **C'est à chaque fois, le choix du passage en force !**



A Chambéry, sans qu'une concertation soit possible, FO, CGT et quelques autres organisations syndicales ont manifesté en même temps que les retraités CFDT. Malgré le beau temps, les troupes étaient clairsemées.

La manifestation a commencé par un regroupement devant le Palais de Justice avec prise de parole. Elle s'est poursuivie par un défilé dans les rues de la ville jusque devant la Préfecture.

JL. Guichet, R. Bazin

Une partie du groupe des manifestants CFDT

Vie UCR

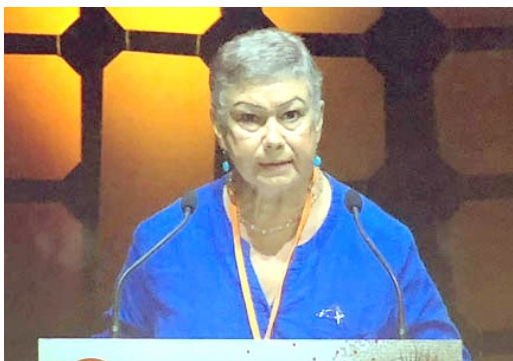
Après le congrès de la confédération CFDT début juin à Rennes :

Les retraités seront maintenant représentés au Bureau National Confédéral CFDT

Avec Dominique Fabre (notre secrétaire nationale de l'UCR), élue pour la première fois par le congrès de Rennes, les retraités seront représentés au bureau confédéral, la plus haute instance de la CFDT. Depuis 2004, progressivement les retraités ont pris toute leur place dans l'organisation de la CFDT. Raymond Cochet représentait notre UTR Savoie à ce congrès. Il était aussi mandaté pour représenter l'UTR Haute Savoie.

Une reconnaissance progressive de la place des retraités CFDT

Au congrès confédéral de Rennes 2018, la place des retraités CFDT dans la confédération a été pleinement reconnue. Pour la première fois, une retraitée, Dominique Fabre, est élue par le congrès pour représenter les retraités au Bureau National Confédéral.



**D. Favre,
élue au
Bureau
national**

Les retraités CFDT en chiffres

Nous sommes 35 000 adhérents sur 623 802 au total. Le moment du passage à la retraite est un cap pour beaucoup d'adhérents qui ne voient plus l'utilité de rester syndiqués.

Aussi des mesures permanentes doivent continuer à être prises pour lutter contre ces départs.

- Travailler sur le développement de la syndicalisation à tout âge et pour garder les adhérents,
- Continuer à œuvrer pour les droits et la protection sociale,
- Travailler sur le « vivre ensemble » dans une démarche intergénérationnelle et pour vivre la fin sa vie dans la dignité que ce soit à domicile ou en établissement.

La Confédération CFDT première organisation syndicale dans le privé

Cela s'est passé en 2017 après 122 ans de domination CGT. Cette place lui confère de la force mais aussi des responsabilités. C'est la reconnaissance d'une CFDT militante proche des salariés et de tous les travailleurs.

Les chantiers à venir sont de taille comme la réforme systémique des retraites qui ne doit pas se résumer à la suppression d'avantages et un nivellement par le bas. Ce n'est rien d'autre qu'une question d'équilibre entre activité et retraite. Lutter pour sa propre retraite c'est lutter pour celle des autres en travaillant pour le système par répartition.

Enfin, la Fonction Publique ne doit pas être bradée. Pour cela nous devons aider les salariés fonctionnaires lors des prochaines élections du 6 décembre.

R. Cochet



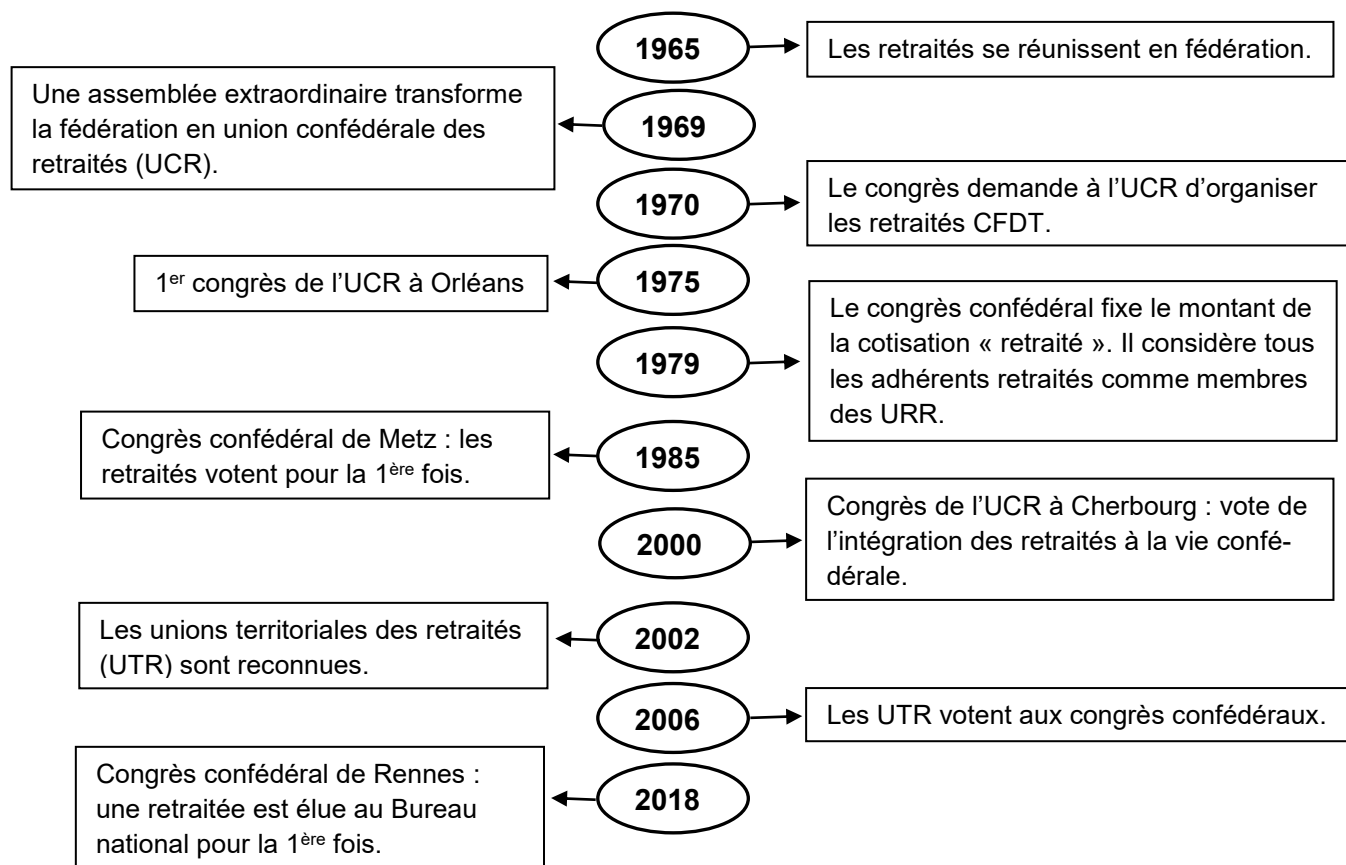
Le Bureau National Confédéral avec ses 40 membres

Histoire de l'intégration des retraités dans l'organisation de la CFDT

Les retraités, une « force » progressivement reconnue

Après modification de ses statuts, le congrès de Rennes en juin 2018 a vu pour la première fois l'arrivée d'une représentante des retraités au Bureau confédéral.

Cette reconnaissance de la place des retraités au plus haut niveau dans l'organisation de la CFDT est la suite logique d'une évolution amorcée depuis de longues années. Ci-après les principales dates et évolutions.



Pourquoi cette proposition de la présence de l'UCR au Bureau national ?

Au congrès de Rennes, Laurent Berger a déclaré :

« Pour le Bureau national, cette arrivée s'inscrit dans la suite logique des évolutions que j'ai évoquées tout à l'heure et particulièrement de la structuration de l'UCR en UTR depuis 2002.

Les UTR participent au congrès confédéral et, comme les syndicats d'actifs, peuvent déposer des amendements et des avis aux textes soumis au congrès. Par ailleurs, les retraités sont présents dans les instances de certaines URI et dans des groupes spécifiques dans les fédérations.

Il nous semble que cette intégration de l'UCR au Bureau national participe de notre conception de l'intérêt général, de notre vision de la solidarité intergénérationnelle sur des sujets tels que le logement, l'autonomie, la santé et l'évolution des parcours de travail et de vie.

Le Bureau national a donc décidé de créer un 5^{ème} collège réservé à l'UCR avec un seul représentant, à l'instar de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres ».

A nous maintenant, retraités CFDT, de prendre toute notre place dans la confédération CFDT.

Jean-Louis Guichet

+++++

Vie URR

Journée d'étude du jeudi 22 novembre à Lyon

Cette journée est ouverte à tous les adhérents

**Lieu : Bourse du Travail Lyon (Salle des congrès 1^{er} étage)
Place Guichard – 69003 LYON**

De 9 h 30 à 16 h Repas pris sur place

Thème :

Les retraités – acteurs de la vie sociale et économique.

De la caricature à la réalité !

Intervenant :

Gilbert Jérôme - Secrétaire UCR- en charge du pôle revendicatif

D'autres intervenants sont prévus mais leur présence reste à confirmer.

Déroulement de la journée :

Matin :

- 9 h 30 / 10 h : Accueil
- 10 h / 12 h : Présentation - Conférence et débat
- 12 h /14 h : Repas pris sur place

Après-midi: 14 h / 16 h

Organisation en 4 ateliers

Les participants se répartiront dans 4 ateliers pour échanger selon les thèmes suivants :

- 1 – Bénévolat : Une bonne solution sociétale?
- 2 - Place des retraités dans les territoires ?
- 3 - Place des retraités dans la CFDT ?
- 4 - Quelle Image des retraités dans la société ?

Inscriptions : s'adresser à votre Union Locale qui les transmettra avant le 16 novembre à :

Robert BAZIN 465 Route des Moulins 73240 AVRESSIEUX

Mél : bazin.r@wanadoo.fr ou Tél : 04 76 32 93 81

L'URR prend en charge les frais de déplacement et de repas pris sur place.

La commission Formation de l'URR

Organisation et importance de la formation

C'est l'URR (union régionale des retraités) qui est en charge d'impulser et d'organiser la formation dans sa région. Pour la partie organisation, l'URR s'appuie essentiellement sur le travail effectué par sa commission Formation.

Pour la région Rhône-Alpes-Auvergne cette commission est composée de 11 membres : 1 mandaté pour chaque UTR. Notre UTR est actuellement représentée par R. Bazin.

Les acteurs de la formation :

Une « secrétaire nationale » de l'UCR (union confédérale des retraités), actuellement Marie-Solange Petit, est en charge de la formation au niveau UCR.

Elle anime le « groupe formation » constitué de 8 membres qui suivent l'application de la politique de formation de l'UCR.

Pour chaque URR un « responsable régional de formation » fait le lien entre l'UCR, le groupe formation et sa région. Généralement, il est l'animateur de la commission formation de l'URR.

Les « formateurs, animateurs » de la formation syndicale sont des retraités qui disposent de compétences spécifiques et acceptent d'animer des formations après avoir, si nécessaire, reçu une formation complémentaire.

Où se passent les formations ?

Suivant les thèmes des formations dites « centralisées », sont organisées généralement à Paris. D'autres formations sont « décentralisées » au niveau d'une URR, d'une UTR et parfois d'une ULR. Dans le cas de demandes identiques une formation peut être organisée pour plusieurs UTR relativement proche géographiquement.

L'élaboration du plan de formation

Chaque année, les UTR expriment leurs besoins de formation à la commission formation URR qui construit un projet de plan de formation. Ce plan est soumis à l'URR qui arbitre en fonction de sa politique de formation et du coût global des formations. Puis ce plan est

soumis à l'UCR qui fait une synthèse nationale des plans des régions.

En dehors du plan de formation, l'URR Rhône-Alpes-Auvergne organise chaque année 2 journées d'étude sur des thèmes généraux. Ces journées sont ouvertes à tous les adhérents. Leur coût est pris en charge à 100 % par l'URR.

Déroulement d'une formation

A partir du plan de formation ainsi défini, la commission formation de l'URR cherche des formateurs, lance les inscriptions, établit le calendrier et les lieux de réalisation. Chaque formation fait l'objet d'un suivi de son déroulé et d'un bilan financier. La prise en charge financière est répartie selon les formations, entre l'UCR, l'URR et parfois l'UTR.

Les formations de ces 3 dernières années où des personnes de l'UTR Savoie ont participé

1 journée sur les « CCAS » en décembre 2015 ;
1 journée sur les « conseils de vie sociale » en mars 2016 ;
2 jours pour « comprendre les indices du pouvoir d'achat » en juin 2018.

Par ailleurs, de 5 à 8 personnes de l'UTR 73 ont participé aux journées d'étude organisées à Lyon 2 fois par an. Les thèmes sont très divers : « loi d'adaptation de la société au vieillissement », « organisation des soins en Auvergne Rhône-Alpes », « savoir décoder l'information dans les médias », etc...

R. Bazin

Les enjeux de la formation

Se former est un moyen pour mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons, mieux comprendre les enjeux pour demain, pour nous et pour les futures générations.

La formation est un outil au service de l'organisation syndicale pour avoir des militants mieux formés, plus efficaces.

La formation est aussi indispensable pour mener une politique de renouvellement des militants acceptant d'être « en responsabilité » pour préparer l'avenir.

Loisirs / Culture

Journée « découverte » du 22 juin 2018

Un jour de tourisme dans le massif des Bauges

Le bulletin de mai présentait un programme de visites ambitieux. Il y a tant de choses à voir en Bauges. Mais les paysages et la bonne ambiance ont incités les 26 participants à ne pas se presser, bref, à prendre son temps.



Les participants à la journée posant pour la photo souvenir

Le point de rassemblement était à 9 heures au col des Prés à 1140 m d'altitude. C'est l'une des 5 portes d'entrée en Bauges avec une belle vue sur les vallons et montagnes. La descente de 3 km serpente dans les bois et les prés avant de déboucher sur le chef-lieu des Aillons.

Le premier site est la fruitière des Aillons avec visite commentée par une charmante jeune femme. C'est l'heure du coulage du lait. Par une verrière nous avons une vue plongeante sur le travail des deux fromagers au moulage de la « tome des bauges » (Appellation d'Origine Protégée). Pour une tome Il faut 8 litres de lait provenant exclusivement des 2 races de vaches « *Tarine* » et « *Abondance* ». D'autres laits peuvent être utilisés pour les fromages « *Margériaz d'été et d'hiver* », « *bleu d'Aillon* », etc. Après la dégustation, la vitrine très achalandée a satisfait les emplettes des différentes saveurs locales.

Le deuxième site est une ancienne chartreuse construite sur le site de Lourdens se situant 3 km plus loin que la fruitière à la station basse des Aillons. Elle abritait une vingtaine de moines. Le site répond aux exigences spirituelles et matérielles de la vie cartusienne : calme, solitude, terre et eau. Plus tard un couvent est construit. Il dépendait de la maison-mère de la Grande Chartreuse. Dans le voisinage de la chartreuse existait une maison rurale qui servait aussi d'hôtellerie pour les pèlerins et les étrangers. Son appellation « la Corrière » viendrait des va et vient des porteurs de courrier !

Il en reste un vaste bâtiment rénové en Musée. Nous l'avons visité avec la présence d'un guide de l'office du

tourisme. Celui-ci, érudit, nous a raconté la vie d'autrefois, ses règles, son agriculture, le travail du bois et du fer, les moyens de survie dans un massif montagneux à l'histoire géologique riche à découvrir (géoparc). Aujourd'hui, les Bauges sont ouvertes sur les villes alentours, Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Albertville, St Pierre d'Albigny et communiquent par les cols de Plainpalais, le Revard, Leschaux, le Frêne, et les gorges de Banges ou coule le Chéran.

Le repas de midi nous attendait à « La halte des Bauges » chez Nadine à Bellecombe-en-bauges. La chaleur des échanges n'incitait pas à partir précipitamment. Aussi, vu l'horaire, le groupe a opté pour une halte digestive.

Elle a été effectuée directement chez « Raymond et Christiane » à ARITH. Chacun s'est installé confortablement dans la grange de cette ancienne ferme typique des Bauges au toit débordant largement sur la façade. Des objets et des outils de la vie d'autrefois ou d'un passé récent y sont conservés.

Les débats du dernier congrès confédéral de Rennes ont été rapidement évoqués. Le regroupement début 2017 des Bauges à Chambéry dans une seule communauté d'agglomération « Chambéry métropole - Cœur des Bauges », a aussi alimenté les conversations.

La journée s'est terminée sur des chants dirigés par Jean-Marie Lacambre et accompagnés de la guitare de François Juillard.

R. Cochet